

Béchillon - Protection des libertés : l'ingénuité, c'est le suicide !

CHRONIQUE. Plus nous réduisons les libertés pour des raisons dites de sécurité, plus nous nous habituons à leur disparition, déplore le juriste.

Par Denys de Béchillon (*)

Publié le 14/03/2019 à 06:37 | Le Point.fr



Parmi les nombreuses maladies infantiles qui frappent la vie et la pensée politique, la moins grave n'est pas l'ingénuité qui nous fait si facilement apprécier le monde et les choses en fonction du temps qu'il fait, sans considération sérieuse pour le futur et ses incertitudes.

En Amérique comme en France, on pensait au XVIII^e siècle que les Constitutions devaient être écrites pour des hommes sans vertu, qu'elles devaient pouvoir fonctionner tant bien que mal avec – c'est-à-dire malgré – des gouvernants incompetents, corrompus, restés bêtes, devenus fous... Parce qu'il y en aura toujours. Nous ne devrions jamais perdre de vue cette sagesse. Les systèmes démocratiques sont condamnés à mourir vite lorsque leur viabilité repose sur les qualités singulières de ceux qu'ils placent aux manettes. James Madison disait, je crois, que, si les hommes étaient des anges, ils n'auraient aucun besoin de gouvernement et que, si les anges gouvernaient les hommes, il n'y aurait aucun besoin de limiter leurs pouvoirs.

« Trump n'était prévu par personne ; le Brexit l'était par très peu. Nous nous disions sans doute que ça tournerait mal en Pologne, en Hongrie, en Grèce, en Espagne ou en Italie, mais pas à ce point. Pour cette raison, le « bon » droit est celui qui s'écrit dans le plus grand pessimisme. Dans la plus grande défiance pour la nature humaine. Et donc, avant tout, dans la volonté obstinée d'anticiper, si ce n'est de pressentir, ce qu'il adviendra des règles que l'on fabrique le jour où elles seront appliquées par d'autres. D'autres, c'est-à-dire des moins bienveillants, des moins preux, des moins bien inspirés, des moins estimables, voire des bien plus dangereux. »

Nous ne pouvons pas croire que cela n'arrivera pas. Et nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas que c'était probable. Les sociétés occidentales se délitent par plaques. Il était inconcevable il y a encore dix ou quinze ans que la plupart des grandes démocraties soient gouvernées comme elles le sont aujourd'hui. Trump n'était prévu par personne ; le Brexit l'était par très peu. Nous nous disions sans doute que ça tournerait mal en Pologne, en Hongrie, en Grèce, en Espagne ou en Italie, mais pas à ce point. Et puis nous pensons, naïfs, que l'Allemagne et les pays scandinaves resteraient protégés du mal par leur richesse, l'intelligence de leurs choix, la force de leur culture politique et leur art du compromis. Or tout ce petit monde, lui aussi, s'écroule gentiment.

Insouciance

Nous n'avons aucun talisman. La France n'est pas à l'abri du mouvement général. Nous connaissons vraisemblablement nous aussi, un de ces jours, une vaste séquence de gestion populiste. Cela signifie que nous

ne serons plus gouvernés par des gens raisonnables, de qui il n'y a – effectivement – pas à craindre qu'ils abusent de leur pouvoir et commettent de vraies folies.

Certes, me dira-t-on, les élus de demain déferont de toute manière les lois d'aujourd'hui et concocteront leur propre ratatouille avec tout ce qui leur chante. Ils y prendront même un malin plaisir parce que rien ne leur semblera plus joyeux que de rompre avec l'héritage de leurs prédécesseurs, ou plus exactement de donner l'impression qu'ils consomment cette rupture avec la plus grande radicalité. C'est inéluctable. Mais il n'en demeure pas moins que leurs lois seront d'autant plus toxiques que nous aurons commis d'ici là deux fautes d'insouciance.

La première sera(it) de fragiliser les grands verrous qui protègent notre Constitution et les droits qu'elle contient. C'est pour cela d'abord – nous avons parlé de cette question dans une chronique précédente – qu'il faut à tout prix tenir bon sur la lecture la plus orthodoxe de l'article 89 et ne jamais admettre, par faiblesse ou par calcul de circonstance, que la Constitution puisse être modifiée par référendum direct, sans que l'Assemblée nationale et le Sénat aient préalablement donné leur accord à la majorité.

Le mauvais exemple

C'est pour cela aussi qu'il faut demander beaucoup à nos juges : au Conseil constitutionnel, bien sûr, mais aussi au Conseil d'État, à la Cour de cassation et à toutes les juridictions du pays, si petites soient-elles. Les contraindre à grandir. Les pousser à la plus grande exigence et à la plus grande rigueur. Aider les magistrats à se détacher d'eux-mêmes, à s'élever et, pour ce faire, améliorer leur sélection, leur formation, leurs méthodes de travail, leur ouverture au monde, leur sensibilité aux vrais problèmes des gens, leur disponibilité à la critique, leur inquiétude, leur discipline, leur sens des responsabilités... Nous devons les aiguillonner parce que leur tâche ne s'accommode pas de l'à-peu-près. Mais nous devons aussi et toujours chercher à les protéger. Car ils seront sans doute, un jour, ceux sur qui reposera la protection ultime de nos droits fondamentaux.

La seconde faute est celle qui pousse à reculer peu à peu le curseur de l'inacceptable. Plus nous rognons sur les libertés lorsqu'il n'est pas objectivement démontré que c'est vital pour se préserver d'un péril grave et certain, plus nous nous habituons à leur disparition. Nous donnons le mauvais exemple. Nous éduquons nos concitoyens à la désinvolture. Nous leur apprenons à ne pas avoir conscience de ce qui fait le cœur même de notre civilisation.

Motifs politiques

Je ne suis pas « droit-de-l'hommeiste ». Je n'ai aucune réticence devant l'idée de réprimer, au besoin fermement, les atteintes graves à l'ordre public et à la sécurité des personnes. Je n'aime pas les casseurs et ne suis pas indulgent. Je pense que le terrorisme doit se combattre sans pitié. Mais je crois aussi que notre arsenal juridique nous donne globalement des moyens solides pour tout cela, et qu'il serait bon de les employer à fond avant de vouloir à tout prix en imaginer d'autres, surtout quand ils sont plus versatiles et, par là même, plus dangereux.

François Sureau a raison d'élever la voix pour nous mettre en garde et dénoncer l'appétit forcené de servitude qui s'est emparé de nous. Pas vraiment ou pas seulement pour des motifs de rectitude morale – je ne sais pas, pour ma part, parler ce langage et il me fait toujours un peu peur –, mais pour des motifs fondamentalement politiques. L'ingénuité, c'est le suicide. Une loi anti-casseurs mal pensée et mal fichue ne donnera rien de dramatique sous un gouvernement comme celui d'aujourd'hui, mais ça pourrait être une autre paire de manches demain. Devant l'histoire vraisemblable qui se profile, nous n'avons pas le droit de manquer de lucidité sur les conséquences plausibles de ce que nous faisons, de ce que nous laissons faire et de ce que nous croyons vouloir.



** Denys de Béchillon est constitutionnaliste, professeur à l'université de Pau et membre du Club des juristes. Il pratique le droit public, comme consultant, depuis plus de vingt ans. Au cours des dix dernières années, il a été plusieurs fois associé à la réflexion des pouvoirs publics sur des réformes importantes, notamment sur les modifications à apporter, ou non, à la Constitution et à son préambule.*